

AAC DE FLINS-AUBERGENVILLE

Délimitation d'une Zone Prioritaire d'Action

FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

LOCALISATION

✓ Yvelines, Ile-de-France

SUPERFICIE

- ✓ Ensemble de l'AAC : 9900 ha
- ✓ Zone Prioritaire : 4571 ha
- ✓ SAU en Zone Prioritaire : 1495 ha

NOMBRE D'AGRICULTEURS

✓ 42 exploitants en zone prioritaire, 60 sur toute l'AAC

CONTEXTE AGRICOLE

- ✓ Grandes Cultures, légumes, maraîchage
- ✓ Cultures principales : céréales, colza, maïs

QUALITÉ DE L'EAU

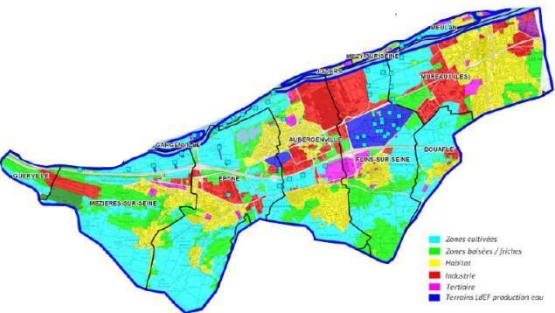
- ✓ Problématique principale : nitrates et phytosanitaires
- ✓ Concentration en nitrates : inférieure à 30 mg/l (mélange eaux brutes) suite au procédé de Géofiltration® ; supérieure à 50 mg/l pour certains forages
- ✓ Concentration en phytosanitaires : Plusieurs molécules supérieures à 0,1 µg/l

MASSE D'EAU

- ✓ Eau souterraine : nappe aquifère de la Craie en connexion avec celle des alluvions de Seine
- ✓ 40 forages : production annuelle de 30 Mm³ pour 500 000 habitants
- ✓ captages prioritaires au titre du SDAGE et Conférence Environnementale : ressource stratégique

CONTACTS

- ✓ Laetitia CHEGARD (Suez Eau France) : laetitia.chegard@suez.com
- ✓ Sébastien PHILIPPE (CA IDF) : sebastien.philippe@idf.chambaagri.fr



Historique de la démarche de protection des captages

- 2009** : Etude de délimitation de l'aire d'alimentation de captage
- 2012** : Ouverture de contrats MAET et partenariat avec le GAB Ile-de-France (Agriculture Biologique)
- 2015** : Convention signée entre Suez et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- 2017** : Partenariat avec la Chambre d'Agriculture Ile de France

Descriptif des actions

Modélisations hydrogéologiques :

- Délimitation d'une Zone Prioritaire d'Action contribuant à 98% en grande majorité à l'alimentation du captage et représentant 40 % de la surface totale de l'AAC
- Modélisation des flux de nitrates et de leurs temps de transfert dans la nappe

Actions en agriculture biologique :

- Baux ruraux environnementaux pour l'installation d'agriculteurs biologiques
- Création d'une légumerie approvisionnant les restaurations collectives en légumes bio
- Formations sur l'utilisation d'outils alternatifs de désherbage, réunions d'information sur les filières de ventes bio, organisations de journées d'échanges entre des agriculteurs conventionnels et des agriculteurs biologiques.

Animation agricole en partenariat avec la CA :

- Diagnostic d'exploitations agricoles
- Conseil individuel en partenariat avec les prescripteurs (coop, CETA, CA)
- Journées techniques de sensibilisation à des pratiques de désherbage alternatif
- Réseau reliquats azotés

Animation non agricole :

- Suivi des risques liés aux pollutions des sites industriels
- Sensibilisation des industriels aux impacts sur la qualité de l'eau

Acteurs impliqués

- Suez : propriétaire du champ captant, coordination du plan d'action
- Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France : animation du volet agricole non biologique
- GAB Ile-de-France: animation du volet agriculture biologique

Intérêts du partenariat

Valorisation des résultats de la modélisation hydrogéologique :

- Outil d'animation agricole : zonage du plan d'action selon la vulnérabilité du milieu, définition d'indicateurs et d'objectifs concrets au service de la concertation du plan d'action agricole

Bilan des actions

- Objectifs de qualité de l'eau : concentrations inférieures à 25 mg/l pour les nitrates et 0,5 µg/l pour chaque molécule phytosanitaire (0,25 µg/l pour la somme des pesticides)
- Programme d'action centré sur 40% de la surface totale de l'AAC
- 4 agriculteurs installés en Agriculture biologique : 130 ha en Zone Prioritaire (9 % de la SAU)

